
PROGRAMME PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PAFAO)

CONCLUSIONS DE L'APPEL À PROJETS 2016

LE PROGRAMME

Le contexte

Face à la croissance rapide des villes et à une demande accrue de la part des consommateurs urbains qui modifient les rapports ville-campagne, l'agriculture familiale renforce déjà dans nombre d'endroits la capacité d'un pays ou d'une région à nourrir ses populations urbaines par la production locale et le renforcement de circuits courts efficaces. C'est la question de son effet amplificateur qui est à soutenir.

Ainsi, les agriculteurs ouest-africains et leurs organisations doivent, avec leurs partenaires de coopération, relever un quadruple défi : (i) garantir la disponibilité d'aliments produits localement ; (ii) assurer aux paysans un revenu digne ; (iii) répondre aux exigences de gestion durable des ressources naturelles ; (iv) influencer les politiques publiques tant au niveau national qu'international. L'objectif est de donner à présent une autre dimension à l'AF et ses acteurs.

Afin de les soutenir, la Fondation de France et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) se sont associés en 2009 pour lancer un programme de renforcement de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne, recentré depuis 2010 sur l'Afrique de l'Ouest : le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao).

Ce programme bénéficie d'une contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'AFD. Seed Foundation participe au volet capitalisation du programme. Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) est membre du comité d'orientation et de suivi.

Objectifs

L'objectif général est de promouvoir des initiatives locales de renforcement de l'accès à l'alimentation par une agriculture familiale africaine viable et durable, d'en partager les acquis à des échelles plus vastes et de contribuer à la documentation de la soutenabilité de ce modèle agricole.

Les objectifs spécifiques sont : (i) améliorer et sécuriser la production, la transformation, la conservation et la commercialisation de produits agricoles et en assurer l'accès aux consommateurs urbains pauvres, par des actions concrètes innovantes ; (ii) partager entre acteurs locaux, nationaux et internationaux, les connaissances acquises à travers les actions concrètes soutenues dans le cadre du programme, et en tirer des enseignements globaux.

Modalités

Pour remplir ces objectifs, le programme apporte un soutien financier à des actions visant à promouvoir l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. C'est le but du présent appel à projets. Mais ce programme est plus qu'un simple outil de financement. Les porteurs et partenaires des projets retenus partagent les enseignements globaux tirés de leur action. Il

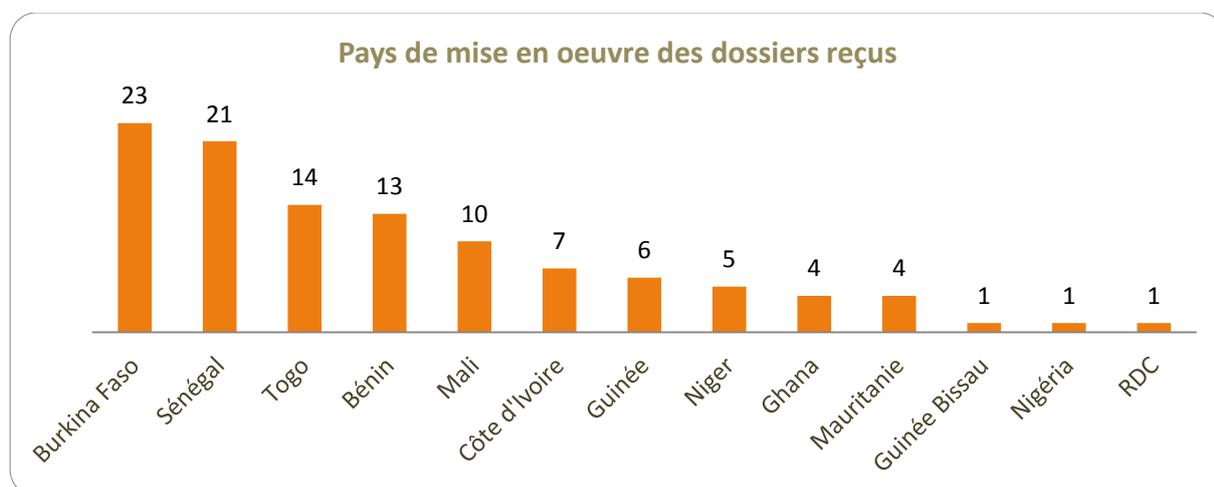


s'agit de recueillir des informations sur les conditions de réussite, qu'elles soient techniques, sociales ou politiques

Ce travail de capitalisation est réalisé sur une thématique définie par le comité d'orientation et de suivi du programme. Depuis 2010, la thématique retenue est « Nourrir les villes par la production familiale locale et durable ». Il s'agit de montrer qu'une agriculture familiale africaine viable et durable (notamment d'un point de vue environnemental) est en mesure de nourrir les villes d'Afrique de l'Ouest, tout en permettant aux paysans de vivre dignement de leur activité. L'objectif de ce travail est d'arriver à un changement d'échelle des innovations et – en nourrissant des plaidoyers en faveur de l'agriculture familiale et de la souveraineté alimentaire - faire évoluer les politiques publiques.

CONCLUSIONS DE L'APPEL À PROJETS 2016

110 notes d'intention ont été reçues dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en novembre 2015. Les projets sont mis en œuvre dans 19 pays (dont 1 hors-zone, la République démocratique du Congo).

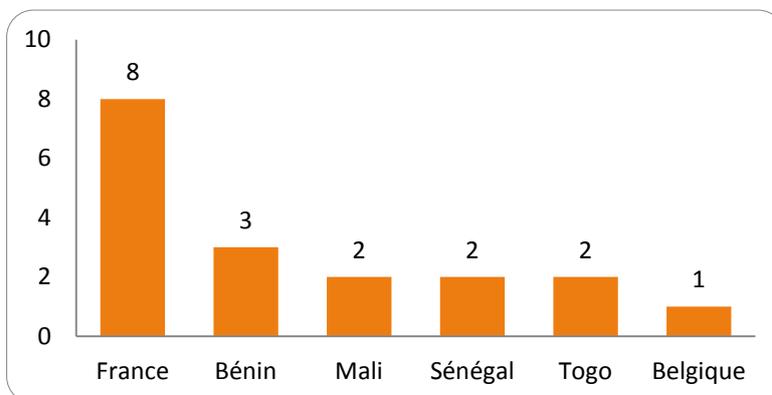


Ces 110 dossiers ont fait l'objet d'une première pré-instruction centrée sur les éléments d'éligibilité administrative. 64 dossiers ont été considérés comme éligibles et ont été instruits par un comité ad hoc CFSI/FDF de présélection. 37 organisations ont été présélectionnées et ont fait parvenir un dossier complet de demande de subvention. Ces 37 dossiers ont ensuite été instruits chacun par 2 membres du comité d'attribution.

Le comité d'attribution, réuni le 9 juin 2016, a retenu 18 dossiers pour un montant de subventions total de 793 367 € (*voir plus bas la liste des dossiers retenus*). Quatre projets (197 993 € de subvention) ont été mis sur liste complémentaire.

Les porteurs des projets retenus

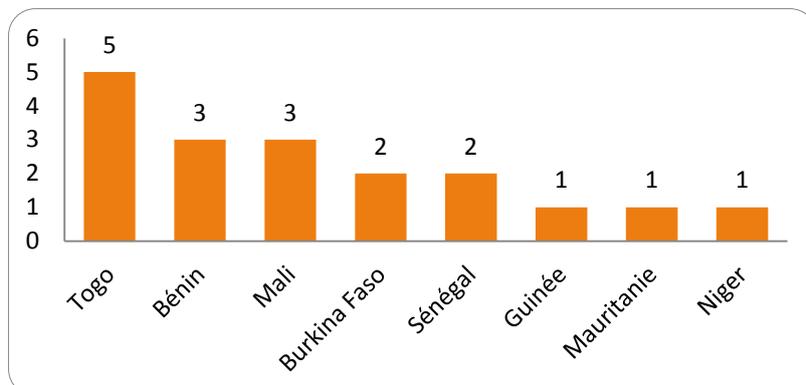
9 des 18 dossiers retenus sont portés par des organisations africaines, 8 par des organisations françaises et 1 par une organisation belge.



Pays des porteurs des 18 projets retenus

Pays de mise en œuvre des projets retenus

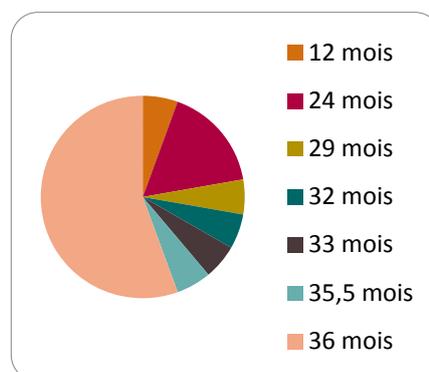
Près du quart des projets (cinq) se situent au Togo. Le Bénin et le Mali abritent chacun trois projets. Le Burkina Faso et le Sénégal, deux. Trois projets sont localisés respectivement en Guinée, en Mauritanie et au Niger.



Pays de mise en œuvre des 18 projets retenus

Durée des projets retenus

14 des 18 projets retenus sont de type triennal : 12 s'étalent de 33 à 36 mois et deux, de 29 à 32 mois. Trois ont une durée de 2 ans et un se déroule sur un an.



PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL ANNUEL DU PROGRAMME PAFAO EN 2016

n°	bailleur	porteur	partenaire	pays action	titre de l'action	durée	budget	subvention	filière
2016010	CFSI/AFD	ENDA PRONAT	ENDA EUROPE	Sénégal	Amélioration de la conservation et développement des marchés ASD	35,5 mois	62 496 €	49 897 €	maraichage
2016025	FDL	URP-AL	ICRA	Bénin	Accès aux produits maraichers de qualité des consommateurs du Sud-Bénin	36 mois	102 590 €	49 988 €	maraichage
2016029	CFSI/AFD	AJFD	OREPSA	Togo	Réhabilitation de l'huilerie artisanale de Pana Bagou au nord du Togo	24 mois	38 538 €	29 674 €	arachide, karité
2016031	CFSI/AFD	UNMFFRT	UNMFREO	Togo	Une filière oignon plus compétitive, facteur de développement local	24 mois	37 178 €	29 705 €	oignon
2016033	CFSI/AFD	UNMFR-M	UNMFREO	Mali	Structurer et renforcer une filière avicole	33 mois	54 505 €	42 263 €	aviculture
2016039	FDL	FERT	APME2A	Burkina Faso	Valorisation du niébé par l'union des producteurs de niébé de Pissila (UDPN)	36 mois	87 323 €	50 000 €	niébé
2016041	CFSI/AFD	AT	BAOBAB	Burkina Faso	Transformation de produits agricoles et forestiers pour le marché urbain	29 mois	62 182 €	49 745 €	maraichage, karité
2016045	FDL	GRET	SONINKARA	Mauritanie	Structuration des filières maraichères dans le Guidimakha	36 mois	85 696 €	50 000 €	maraichage
2016054	FDL	IRAM	KARKARA	Niger	Nariindu 2 : consolider les acquis, changer d'échelle	36 mois	550 000 €	50 000 €	lait
2016055	CFSI/AFD	ESF	ESFT-GRAPHE	Togo	Création d'un circuit court de commercialisation d'un produit de terroir de qualité, le riz Maman Zio	32 mois	83 418 €	48 000 €	riz
2016057	CFSI/AFD	AFL-GD	OADEL	Togo	Promotion et accès aux produits issus de l'agriculture familiale au Togo	24 mois	86 245 €	30 000 €	multi
2016060	FDL	URP-MC	JED	Bénin	Promotion de l'aviculture familiale améliorée dans le Mono/Couffo (Pafa)	36 mois	67 787 €	49 500 €	aviculture
2016067	FDL	PNOPPA	DD	Bénin	Amélioration de la compétitivité de deux produits locaux (le wagashi et l'ananas pain de sucre)	36 mois	80 085 €	49 595 €	multi
2016073	CFSI/AFD	ICD	CIDR	Mali	Nourrir les villes par l'élevage des espèces à cycle court (Novéc)	36 mois	77 276 €	50 000 €	petit élevage

n°	baillieur	porteur	partenaire	pays action	titre de l'action	durée	budget	subvention	filière
2016077	CFSI/AFD	FARSEN	RÉSOLIS	Sénégal	Systèmes alimentaires territorialisés et autosuffisance alimentaire au Sénégal	36 mois	65 000 €	50 000 €	multi
2016094	CFSI/AFD	CAG44	FOP-BG	Guinée	Appui à la production et commercialisation agricole par le biais de la transformation des produits locaux dans la Préfecture de Boké	12 mois	87 260 €	15 000 €	multi
2016105	FDF	GRDR	UNMFR-M	mali	Jeunesse et emploi pour nourrir les villes	36 mois	87 297 €	50 000 €	maraichage
2016109	FDF	ETD	RÉSOLIS	Togo	Repérage d'initiatives alimentaires responsables et durables (RIARD)	36 mois	73 153 €	50 000 €	multi